



## Travailler pour 2 sociétés différentes

Par **cysium**, le **06/09/2016** à **11:01**

Bonjour

je fais parti d'un groupe que l'on va nommer A, ce groupe possède plusieurs sociétés nommées B, C, D etc...

Voilà mon problème je travaille pour la société B qui est noté dans mon contrat de travail et il est stipulé que je peux être appelé dans les autres sociétés du groupe à titre ponctuel pour dépanner or depuis 5 mois je me retrouve régulièrement à faire des allers retours entre la société B et la C sans avoir signé quoi que ce soit au niveau de mon contrat de travail (même pas d'avenant)

puis je refuser d'aller dans la société C sans avoir signé d'avenant

Merci par avance de votre réponse

Par **P.M.**, le **06/09/2016** à **13:26**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel et en particulier de Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, s'il en existe un dans l'entreprise...